67610 - La préférence de travailler pour des non musulmans revient-elle à en faire des alliés

question

L’exercice d’un emploi dans une société appartenant à un non musulman revient-il à prendre les non musulmans pour alliés?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L’exercice d’un emploi auprès des non croyants et l’établissement d’un partenariat commercial avec eux n’implique aucune alliance avec eux. Le musulman doit veiller au bon choix des personnes, de la nature du travail et de la qualité du commerce. Ses actions commerciales ne doivent pas s’inscrire dans l’interdit. Il ne doit nourrir aucune affection pour eux ni leur rendre hommage sans réserve. Il doit être exemplaire dans son honnêteté et sa compétence afin de donner une bonne image des mœurs des musulmans.

Cheikh Salih al-Fawzan a dit : « L’alliance interdite consiste à les soutenir contre les musulmans ou à les defender verbalement en justifiant leur cause et en s’en montrant fier. Voilà des expressions d’alliance pouvant conduire à l’apostasie- à Allah ne plaise. En effet, Allah le Très-Haut dit :«Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. »(Coran,5 :51)

S’agissions de la coopération que nous pouvons entretenir avec les non musulmans, elle doit s’inscrire dans le domaine du licite, notamment le commerce, l’importation des marchandises , l’échanges d’intérêts. Nous pouvons profiter de leur expérience dans le domaine de l’engineering et d’autres secteurs licites. Voilà la limite de ce que nous pouvons faire avec eux.

Il faut toujours agir avec vigilance pour éviter que leur autorité dépasse le cadre de leur travail et s’exerce sur les musulmans ou sur l’un d’entre eux car c’est l’inverse doit prévaloir. » Voir *al-*

mountaqa min fataawa Cheikh al-Fawzan (2/252)

Les employeurs musulmans doivent faire preuve de la crainte d'Allah dans la gestion de leurs affaires et dans l'administration de leurs personnels. Ils doivent veiller à ce que leurs business restent licites et que les droits de leurs employés soient strictement respectés afin d'éviter que ces derniers n'aillent travailler pour les non musulmans. Bon nombre de ces derniers pensent que les salaires et avantages qu'ils peuvent obtenir auprès d'un patron non musulman justifie la préférence de ce dernier qui les traiterait équitablement.

D'où l'inconvénient de faire l'éloge des mécréants pour leur moralité et leur manière de traiter les autres. Ce qui peut entraîner l'établissement d'une alliance avec eux, voire véhiculer une tentation pouvant affecter plus tard la foi de beaucoup d'entre eux.

Allah le sait mieux.